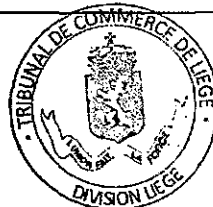


**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**



18043482



26 FEV. 2018

Greffier

N° d'entreprise : **0808 316 737**

Dénomination

(en entier) : **Intercommunale des Seniors des Communes de la Haute Meuse liégeoise et de la Hesbaye**

(en abrégé) : **INTERSENIORS**

Forme juridique : **Société coopérative à responsabilité limitée**

Adresse complète du siège : **Avenue du Centenaire, 400 - 4102 Seraing (Ougrée)**

Objet de l'acte : Modification de la composition du Conseil d'administration - Assemblée générale ordinaire du 21 décembre 2017.

Assemblée générale ordinaire du 21 décembre 2017 - Modification de la composition du Conseil d'administration

DESIGNATION D'UN ADMINISTRATEUR EN REMPLACEMENT D'UN ADMINISTRATEUR DEMISSIONNAIRE (Mme C. DELIEGE/M. P. GROSJEAN).

Vu les statuts coordonnés d'INTERSENIORS et notamment leur article 16 alinéa 5 ;

Vu la délibération n° 26,8) du 10 juin 2013, par laquelle le Conseil communal de SERAING désigne Monsieur Philippe GROSJEAN en qualité de candidat au mandat d'administrateur au sein de la société coopérative intercommunale « INTERSENIORS » ;

Vu la délibération de l'Assemblée générale d'INTERSENIORS du 27 juin 2013 qui désigne Monsieur Philippe GROSJEAN, Echevin à la Ville de SERAING, en qualité d'administrateur représentant la Ville de SERAING au sein du Conseil d'administration d'INTERSENIORS ;

Considérant que par courrier du 6 juin 2017, Monsieur Philippe GROSJEAN a remis démission de ses fonctions d'administrateur représentant la Ville de SERAING au sein du CA d'INTERSENIORS ;

Vu la délibération du Conseil communal de SERAING du 19 juin 2017 qui désigne Madame Christel DELIEGE, Conseillère communale PS de la Ville de SERAING, en qualité de candidat-administrateur au CA d'INTERSENIORS en remplacement de Monsieur Philippe GROSJEAN ;

Vu l'article 16 des statuts coordonnés d'INTERSENIORS en vertu duquel « En cas de vacance d'un mandat d'administrateur, les administrateurs restants peuvent y pourvoir, provisoirement jusqu'à l'assemblée générale prochaine. L'administrateur ainsi désigné achèvera le mandat de son prédécesseur. Le remplaçant est présenté par le/les associé(s) de la catégorie qui avai(en)t présenté l'administrateur dont le mandat est devenu vacant » ;

Vu la délibération du Conseil d'administration d'INTERSENIORS du 20 juin 2017 qui prend acte de la démission de Monsieur Philippe GROSJEAN de ses fonctions d'administrateur représentant la Ville de SERAING au sein du CA d'INTERSENIORS et désigne Madame Christel DELIEGE, Conseillère communale, domiciliée rue du Lièvre 25 à 4100 SERAING, en qualité d'administrateur représentant la Ville de SERAING au CA d'INTERSENIORS ;

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée générale,

PREND ACTE

de la démission de Monsieur Philippe GROSJEAN de ses fonctions d'administrateur représentant la Ville de SERAING au sein du CA d'INTERSENIORS ;

CONFIRME

la nomination de Madame Christel DELIEGE, Conseillère communale, domiciliée rue du Lièvre 25 à 4100 SERAING, en qualité d'administrateur représentant la Ville de SERAING au CA d'INTERSENIORS, à la date du 20 juin 2017.

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 09/03/2018 - Annexes du Moniteur belge

DESIGNATION D'UN ADMINISTRATEUR EN REMPLACEMENT D'UN ADMINISTRATEUR DEMISSIONNAIRE (M. A. DELFOSSE/M. J. RIGO)

Vu la délibération du 30 mai 2013, par laquelle le Conseil communal de Flémalle désignait Monsieur Julien RIGO en qualité de candidat au mandat d'administrateur au sein de la société coopérative intercommunale « INTERSENIORS » ;

Vu la délibération de l'Assemblée générale d'INTERSENIORS du 27 juin 2013 qui désignait Monsieur Julien RIGO, Conseiller communal à FLÉMALLE, en qualité d'administrateur représentant la Commune de FLÉMALLE au sein du Conseil d'administration d'INTERSENIORS ;

Vu la délibération du Conseil communal de FLÉMALLE du 26 février 2015, transmise par mail à INTERSENIORS le 21 septembre 2017, par laquelle le Conseil prenait acte de la décision de Monsieur Julien RIGO de démissionner du groupe MR et de siéger comme Conseiller communal indépendant, cette démission prenant effet immédiatement ;

Attendu qu'en vertu de l'article 16 des statuts coordonnés de l'intercommunale « Le mandat d'administrateur cesse par la démission, la révocation ainsi que par la perte de la qualité qui a été à la base de la désignation en tant qu'administrateur. Il prend fin d'office à la suite de la décision notifiée des pouvoirs publics ou des institutions qu'il représente, notifiée par lettre recommandée à l'intercommunale. » ;

Vu le courrier de Monsieur Daniel BACQUELAINE, Président de la Fédération provinciale du MR de LIÈGE proposant Monsieur Antoine DELFOSSE, Conseiller communal à NEUPRÉ, pour représenter le MR au sein du Conseil d'administration d'INTERSENIORS en remplacement de Monsieur Julien RIGO ;

Vu la délibération du Conseil communal de NEUPRÉ du 12 octobre 2017 qui désigne Monsieur Antoine DELFOSSE, Conseiller communal MR de la Commune de NEUPRÉ, en qualité de candidat-administrateur au CA d'INTERSENIORS ;

Vu l'article 16 des statuts coordonnés d'INTERSENIORS en vertu duquel « En cas de vacance d'un mandat d'administrateur, les administrateurs restants peuvent y pourvoir, provisoirement jusqu'à l'assemblée générale prochaine. L'administrateur ainsi désigné achèvera le mandat de son prédécesseur. Le remplaçant est présenté par le/les associé(s) de la catégorie qui avai(en)t présenté l'administrateur dont le mandat est devenu vacant » ;

Vu la délibération du Conseil d'administration d'INTERSENIORS du 25 octobre 2017, qui prend acte de la démission d'office de Monsieur Julien RIGO de ses fonctions d'administrateur représentant la Commune de FLEMALLE au sein du CA d'INTERSENIORS et désigne Monsieur Antoine DELFOSSE, Conseiller communal, domicilié allée Marie-Louise, 5 à 4121 NEUPRE, en qualité d'administrateur représentant la Commune de NEUPRÉ au CA d'INTERSENIORS ;

TROISIÈME RÉSOLUTION

L'assemblée générale,

PREND ACTE

de la démission d'office de Monsieur Julien RIGO de ses fonctions d'administrateur représentant la Commune de FLEMALLE au sein du CA d'INTERSENIORS ;

CONFIRME

la nomination de Monsieur Antoine DELFOSSE, Conseiller communal, domicilié allée Marie-Louise, 5 à 4121 NEUPRE, en qualité d'administrateur représentant la Commune de NEUPRÉ au CA d'INTERSENIORS, à la date du 25 octobre 2017.

DESIGNATION D'UN ADMINISTRATEUR EN REMPLACEMENT D'UN ADMINISTRATEUR DEMISSIONNAIRE (Mme M. KRUPA-HARALAMPIDOU/Mme D. PICONE)

Vu la délibération du 24 juin 2013, par laquelle le CHBA désignait Madame Diana PICONE en qualité de candidat au mandat d'administrateur au sein de la société coopérative intercommunale « INTERSENIORS » ;

Vu la délibération de l'Assemblée générale d'INTERSENIORS du 27 juin 2013 qui désignait Madame Diana PICONE en qualité d'administrateur représentant le CHBA au sein du Conseil d'administration d'INTERSENIORS ;

Vu le mail daté du 2 août 2017 par lequel Madame PICONE, nommée Présidente du CPAS de NEUPRE, informait INTERSENIORS de sa démission du poste d'administrateur au sein du Conseil d'administration de l'intercommunale en raison de l'application du non-cumul de mandats ;

Vu la délibération du Conseil d'administration du CHBA du 2 octobre 2017 qui désignait Madame Maria KRUPA-HARALAMPIDOU en qualité de candidat-administrateur au CA d'INTERSENIORS en remplacement de Madame Diana PICONE ;

Vu l'article 16 des statuts coordonnés d'INTERSENIORS en vertu duquel « En cas de vacance d'un mandat d'administrateur, les administrateurs restants peuvent y pourvoir, provisoirement jusqu'à l'assemblée générale prochaine. L'administrateur ainsi désigné achèvera le mandat de son prédécesseur. Le remplaçant est présenté par le/les associé(s) de la catégorie qui avai(en)t présenté l'administrateur dont le mandat est devenu vacant » ;

Vu la délibération du CA d'INTERSENIORS du 25 octobre 2017, qui prend acte de la démission de Madame Diana PICONE de ses fonctions d'administrateur représentant le CHBA au sein du CA d'INTERSENIORS et désigne Madame Maria KRUPA-HARALAMPIDOU, domiciliée rue du Noyer, 1 à 4120 NEUPRE, en qualité d'administrateur représentant le CHBA au CA d'INTERSENIORS ;

QUATRIÈME RÉSOLUTION

L'assemblée générale,

PREND ACTE

de la démission de Madame Diana PICONÉ de ses fonctions d'administrateur représentant le CHBA au sein du CA d'INTERSENIORS ;

CONFIRME

la nomination Madame Maria KRUPA-HARALAMPIDOU, domiciliée rue du Noyer, 1 à 4120 NEUPRE, en qualité d'administrateur représentant le CHBA au CA d'INTERSENIORS, à la date du 25 octobre 2017.

Composition du Conseil d'administration :

Administrateurs représentant les communes associées :

Ville de Seraing :

-Mme Laura CRAPANZANO, née le 19/05/1990, domiciliée avenue des Aisemences, 25 à 4100 SERAING – NN 90.05.19-306.79 ;

-Mme Christel DELIEGE, née le 06/07/1972, domiciliée rue du Lièvre, 25 à 4100 SERAING – NN 72.07.06-366.45

-M. Jean-Louis DELMOTTE, né le 22/02/1957, domicilié allée du Beau Vivier, 105 à 4102 OUGREE – NN 57.02.22-339.18 ;

-M. Carmelo SCIORTINO, né le 23/10/1955, domicilié rue du Buisson, 158 à 4100 SERAING – NN 55.10.23-063.84

-M. Salvatore TODARO, né le 07/08/1948, domicilié rue Nicolas Fossoul, 1 bte 160 à 4100 SERAING – NN 48.08.07-021.57 ;

-Mme Anne-Françoise VALESIO, née le 26/05/1970, domiciliée avenue du Centenaire, 199 à 4102 OUGREE – NN 70.05.26-332.05 ;

Ville de Waremme :

-Mme Martine DUMONT, née le 17/08/1953, domiciliée avenue du Prince Régent, 37 à 4300 WAREMME – NN 53.08.17-158.16 ;

Commune de Grâce-Hollogne :

-M. Remo ICOVODONATO, né le 06/05/1959, domicilié rue En Bois, 6 à 4460 GRACE-HOLLOGNE – NN 59.05.06-305.13 ;

Commune de Neupré :

-M. Jean-Claude BARBIER, né le 15/01/1941, domicilié rue Sart-Laurent, 10 à 4120 NEUPRE – NN 41.01.15-139.85 ;

-M. Antoine DELFOSSE, né le 15/09/1975, domicilié allée Marie-Louise, 5 à 4121 NEUPRE – NN 75.09.15-043.78 ;

Commune de Saint-Nicolas :

-M. Michele ALAIMO, né le 24/08/1957, domicilié rue des Enfants, 4 à 4420 SAINT-NICOLAS – NN 57.08.24-349.87 ;

Administrateurs représentant les CPAS associés :

CPAS de Seraing :

-M. Francis BEKAERT, né le 04/03/1959, domicilié rue de la Vecquée, 352/1 à 4100 SERAING – NN 59.03.04-071.02 ;

-M. Christian SCHNEYDERS, né le 04/09/1961, domicilié rue Peetermans, 67 à 4100 SERAING – NN 61.09.04-195.59 ;

-M. Cédric NILS, né le 21/01/1974, domicilié rue de la Fontaine, 14 à 4100 SERAING – NN 74.01.21-079.76 ;

CPAS de Waremme :

-M. Michel DENIS, né le 23/10/1950, domicilié rue d'Elmette, 5 à 4300 WAREMME – NN 50.10.23-195.41 ;

CPAS de Flémalle :

-Mme Marie-Hélène JOIRET, née le 22/09/1958, domiciliée route de Souxhon, 321 à 4400 FLEMALLE – NN 58.09.22-176.57 ;

Administrateurs représentant le Centre Hospitalier du Bois de l'Abbaye (CHBA) :

-M. Alexandre BERNARD, né le 16/07/1939, domicilié voie du Tertre, 1/2 à 4100 SERAING – NN 39.07.14-003.94 ;

-Mme Maria HARALAMPIDOU, née le 23/02/1953, domiciliée rue du Noyer, 1 à 4120 NEUPRE – NN 53.02.23-272.68

-M. Jose-Antonio LOPEZ-BORGE, né le 22/05/1948, domicilié rue Delcour, 7/3 à 4100 SERAING – NN 48.05.22-225.61 ;

-M. Marc SOMBREFFE, né le 10/04/1952, domicilié Au Chêne à l'Alôre, 9 à 4400 FLEMALLE – NN 52.04.10-385.47.

Membres invités :

Mme Stéphanie DE SIMONE, Directeur général du CHBA;

M. Pascal MACKELS, Président de la SA RESIDENCE LES LILAS;

M. Jérôme DISTER, Administrateur de la SA RESIDENCE LES LILAS;

Mme Martine SMETZ, Secrétaire générale d'INTERSENIORS.